André JACQUOT

Par : Roland Tatreaux



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : JACQUOT
  - Prénom(s) : André
- Etat civil
  - Date de naissance : 04/06/1921
  - Ville de naissance : Mouthier-en-Bresse
  - Département de naissance : Saône-et-Loire
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - cultivateur
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 19/5/1943
  - Lieu d'arrestation : Bellevesvre
  - Département d'arrestation : Saône-et-Loire
  - Juridiction de condamnation : Tribunal criminel spécial - Lyon
  - Date de condamnation : 07/08/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Détention d'armes
  - Peine infligée : Prison
  - Durée de la peine : 15 mois
  - Parcours carcéral :
    - Lyon
    - Eysses

- Compiègne

- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2380
  - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
  - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
  - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Allach (Kdo Dachau)
  - Matricule : 73576
  - Situation en 1945 : Libéré
  - Date : 30/04/1945
  - Lieu : Allach

Biographie

André Jacquot est né le 4 juin 1921 à Mouthier-en-Bresse (Saône-et-Loire). Il est le fils de Jean-Claude, cultivateur, et Constance Chaudat , cultivatrice. Il a une sœur aînée. Il demeure au hameau de La Verne sur la commune de Mouthier-en-Bresse.

Quand en juin 1940, les troupes allemandes occupent la Saône-et-Loire, André Jacquot travaille comme cultivateur sur l'exploitation familiale. Le 7 novembre 1941, il est incorporé aux Chantiers de Jeunesse, groupement n° 2 à Crotenay (Jura), puis groupement n° 43 à Artemare (Ain). Il est libéré le 6 juin 1942. Il retourne à la ferme familiale pour prêter main forte à sa mère et c'est là que le 25 décembre 1942, il est recruté par André Guipet, alias Francis, chef du groupe FTP de Chouillère (du nom d'un hameau de Mouthier-en-Bresse). André Jacquot prend le pseudo de Dédé. Il participe à trois distributions de tracts (12/01 - 30/03 - 19/05) et deux sabotages sur la voie ferrée (18/04 - 08/05) qui relie Dole à Chalon-sur-Saône provoquant des déraillements de trains. Il travaille à la ferme le jour et mène ses actes de résistance la nuit.

Le 19 mai 1943, alors qu'il procédait à une distribution de tracts sur la commune de Bellevesvre (Saône-et-Loire), sur le coup des 23 heures, il est surpris en flagrant délit et arrêté par deux gendarmes de la brigade de Pierre-de-Bresse. Circonstance aggravante, André Jacquot est porteur d'un revolver. Mené à la gendarmerie de Pierre-de-Bresse, il y

est interrogé et molesté.

Le 21 mai 1943, Jacquot est incarcéré à la prison de Lons-le-Saunier (Jura) et condamné en 1ère instance par le tribunal correctionnel du lieu à trois mois d'emprisonnement. Le 10 juillet, il est transféré à la maison d'arrêt de Saint Paul à Lyon. Là, sur appel du ministère public, il comparait le 7 août 1943 devant la section spéciale près de la cour d'appel de Lyon pour être rejugé. Il est condamné pour *« détention de tracts de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations »* à un an de prison (soit un total de 15 mois) et 3 000 francs d'amende.

Le 15 octobre 1943, il est transféré et écroué à la maison centrale d'Eysses (préau n°4), sous le n° d'écrou 2 380. Le 30 mai 1944, il est livré aux autorités allemandes, dirigé sur Compiègne où il est détenu jusqu'au 19 juin, déporté le lendemain à Dachau où il arrive le 22. Il y porte le matricule 73 576. Par la suite, il est transféré au *kommando* d'Allach d'où il est libéré par l'avance américaine le 27 avril 1945. Le 30 mai, il est rapatrié à Mouthier-en-Bresse où il retrouve sa mère.

Le 4 mai 1946, il prend pour épouse Mle Nosjean Raymonde Éliane Yvonne, du hameau de Chouillère, avec laquelle il aura trois enfants. Toute sa vie, il exercera la profession de cultivateur.

Par décret du Président de la République en date du 23 avril 2015, il est nommé, au titre du décret particulier du Président de la République relatif au 70e anniversaire des débarquements et de la Libération, au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Cette décoration lui est remise le 5 juin 2015 à Pierre-de-Bresse.

André Jacquot décéde le 27 janvier 2024, à l'âge de 102 ans, à Pierre-de-Bresse.

Dans un premier temps, André Jacquot est reconnu comme Déporté-Politique par décision en date du 31 octobre 1951, carte 1.116.00096. Le 20 mai 1981, il demande la transformation de son titre de Déporté-Politique en Déporté-Résistant. Malgré un avis défavorable de la commission départementale et interdépartementale, le 10 décembre 1982, le titre de Déporté-Résistant lui est attribué par la commission nationale pour une période d'internement allant du 19 mai 1943 au 29 mai 1944, et une période de déportation prise en compte du 30 mai 1944 au 29 mai 1945 (carte 101637662 du 19 janvier 1983).

Il est titulaire de la carte d'ancien combattant n° 93 023 en date du 28 août 1982, mais ne possède pas de certificat d'appartenance aux FFI.

Bibliographie

André Jeannet, "Mémorial de la Résistance en Saône-et-Loire : biographie des résistants", p.200, 210.

Album photos



Vendredi 5 juin 2015, remise de la Légion d'honneur à M. Jacquot André